

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
198^e année
14 avril 2022
n° 14 / 7947^e
pages 697 à 744

CHRONIQUE / Fiducie

Les parties au contrat de fiducie

> *Matthieu Dubertret*

716

ÉDITORIAL

697 La « liberté doctrine de désespoir », *Jean-Pascal Chazal*

ACTUALITÉS

- 700 Clause abusive (recours effectif) : récupération des dépens
- 700 Clause abusive (prêt en devise) : effet utile et office du juge national
- 700 Contrat à distance (droit de rétractation) : services de billetterie
- 701 Crédit à la consommation (recouvrement) : pratique commerciale déloyale
- 702 Transport aérien (retard) : vol divisé en deux segments
- 702 Accident de la circulation (marchandises) : exclusion de l'indemnisation
- 705 Communications électroniques (vie privée) : traitement des données personnelles
- 710 Plateforme de mobilité (travailleurs indépendants) : publication d'une ordonnance
- 711 Cycle de conférences (Cour de cassation) : l'office du juge et la co-élaboration du droit

POINT DE VUE

713 L'extension du domaine de la saisie-vente, *Jean-Denis Pellier*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 721 **Chronique** : Palpations et fouilles corporelles en matière pénale, *Thomas Lebreton*
- 725 **Panorama** : Concurrence – Distribution, *Nicolas Ferrier*
- 736 **Notes** : Cachez cette faute que je ne saurais voir,
note sous Crim. 8 févr. 2022, Nicolas Catelan
- 740 La responsabilité de l'assistant dans l'assistance bénévole,
note sous Civ. 1^{re}, 5 janv. 2022, Paul Gaiardo

ENTRETIEN

744 Philippe Dupichot – Le projet de code européen des affaires

DALLOZ

Lefebvre Dalloz



Version numérique incluse*



322214



9 17 82993 122214 0

ÉDITORIAL

Jean-Pascal Chazal

697 La « liberté doctrine de désespoir »

31/35 rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENTE, DIRECTRICE DE LA PUBLICATION,
SYLVIE FAYE

DIRECTRICE DES ÉDITIONS,
CAROLINE SORDET

DIRECTRICE « CIVIL - PÉNAL & OUVRAGES »,
HÉLÈNE HOCH

CONSEIL SCIENTIFIQUE

ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON ET PHILIPPE MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

PASCAL DEUMIER

RÉDACTION

• DIRECTION

Rédacteur en chef: Alain LIENHARD (5403)

• RÉDACTION

Maëlle HARSOUËT DE KERAVEL (5379)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence-Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

• ÉDITION-RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (5284)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (5481)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

1^{er} secrétaire de rédaction : Véronique THILL

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

ABONNEMENTS-RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Yvette NAY, Directrice

80 avenue de la Mame-92541 Montrouge Cedex

Fax : 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients : Wilfried RENÉ, Responsable

Tél. : 01 40 92 36 64

Service publicité : Sandrine TOUTON MICHEL

Tél. : 01 40 92 20 24 - publicite@lefebvre-sarrut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 840 € HT (857,54 € TTC)

Étranger : 906 € HT

Prix au numéro : 37,78 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1022 T 82206

DUPLIPRINT Mayenne

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Avril 2022

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

Siège social : 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut

La reproduction, même partielle, de tout élément publié dans la revue est interdite



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,08 kg/t

ACTUALITÉS

700

DROIT DES AFFAIRES

Consommation

Clause abusive (recours effectif) :
récupération des dépens, *CJUE 7 avr. 2022*

Clause abusive (prêt en devise) : effet utile
et office du juge national, *CJUE 31 mars 2022*

Contrat à distance (droit de rétractation) :
services de billetterie, *CJUE 31 mars 2022*

Crédit à la consommation (recouvrement) :
pratique commerciale déloyale,

T. prox. Nogent-sur-Mame, 1^{er} mars 2022

706

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Procédure pénale

Aménagement de peine (refus) :
impossibilité de déterminer les modalités,
Crim. 6 avr. 2022

Captation de données informatiques :
constitutionnalité du régime,
Cons. const. 8 avr. 2022

Saisie (objet jeté à la poubelle) :
pas d'atteinte à la vie privée, *Crim. 6 avr. 2022*

707

DROIT PUBLIC

Fiscalité

Contrôle fiscal (évaluation d'office) :
constitutionnalité du régime,
Cons. const. 8 avr. 2022

Santé publique

Accident médical (indemnisation) :
portée de la condition d'anormalité
du dommage, *Civ. 1^{er}, 6 avr. 2022*
Responsabilité médicale (infection nosocomiale) :
conditions de l'indemnisation,
Civ. 1^{er}, 6 avr. 2022

708

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Licenciement (autorisation) :
indemnisation en cas d'annulation
de la décision, *Soc. 6 avr. 2022*

Licenciement (procédure) :
rôle d'un conseil de discipline,
Soc. 6 avr. 2022

Travail dissimulé (dissimulation) : nécessité
d'un lien de subordination, *Crim. 5 avr. 2022*

Plateforme de mobilité (travailleurs
indépendants) : publication d'une ordonnance

711

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Compétence européenne (notion de décision) :
ordonnance d'injonction de payer,
CJUE 7 avr. 2022

Cycle de conférences (Cour de cassation) :
l'office du juge et la co-élaboration du droit



POINT DE VUE

713

L'extension du domaine de la saisie-vente
par Jean-Denis Pellier



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

716

Les parties au contrat de fiducie
par Matthieu Dubertret

721

Palpations et fouilles corporelles en matière pénale
par Thomas Lebreton

NOTES

736

Cachez cette faute que je ne saurais voir,
note sous Crim. 8 févr. 2022
par Nicolas Catelan

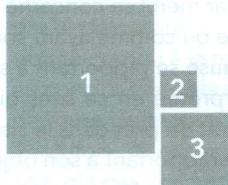
740

La responsabilité de l'assistant dans l'assistance bénévole,
note sous Civ. 1^{re}, 5 janv. 2022
par Paul Gaiardo

PANORAMA

725

Concurrence – Distribution
janvier 2021 – janvier 2022
par Nicolas Ferrier



ENTRETIEN

744

Philippe Dupichot –
Le projet de code européen des affaires

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word) à Alain Lienhard (a.lienhard@lefebvre-dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

Retrouvez également
votre revue numérique
sur Dalloz-Revues.fr